

Ecole primaire Jean Devance
1545 Route du Clergeon
74150 MOYE

CONSEIL D'ECOLE N°2
Mardi 14 MARS 2023
à 18 heures 30

Présents:

Mme DUMONT Catherine
Mme CALLOUD Sylvie
Mme GOTTI Nadine

Directrice de l'école et enseignante (CE2/CM1/CM2)
Enseignante (PS/MS)
Enseignante (CP/CE1/CE2)

Mme VIBERT M.
Mme GOURY E.
Mme SOUDAN O.

Maire
Commission scolaire municipale
Agent municipal

Mme DUCHÊNE C.

D.D.E.N.

M. SERRAILLE X.
M. DANNEKER D.
Mme PELTRIAUX S.
Mme BOUDET A.
Mme DESCHAMPS M.
Mme JACQUOT C.

Représentant des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves (suppléante)
Représentante des parents d'élèves (suppléante)

Excusés :

Mme REBET S.

Inspectrice de l'Education Nationale

Mme COTTIN Eugénie

Enseignante (GS/CP)

Mme AUBIN-DESTREMONT Claire

Enseignante (CE2/CM1/CM2)

Mme JUDEAU E.
Mme TESNIERES I.

Représentante des parents d'élèves (suppléante)
Représentante des parents d'élèves (suppléante)

La PRESIDENTE,

Mme DUMONT

La SECRETAIRE,

Mme GOTTI

I – SUIVI DES EFFECTIFS

Effectifs et organisation au 14/03/23 : 103 élèves

- 28 élèves chez Mme CALLOUD : 13 PS, 15 MS
- 25 élèves chez Mme COTTIN : 14 GS et 11 CP
- 23 élèves chez Mme GOTTI : 8 CP, 7 CE1 et 8 CE2
- 27 élèves chez Mme DUMONT et Mme AUBIN-DESTREMONT : 6 CE2, 10 CM1 et 11 CM2

Mme CALLOUD		Mme COTTIN		Mme GOTTI			Mme DUMONT Mme AUBIN-DESTREMONT		
PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2
13	15	14	11	8	7	8	6	10	11
28 élèves		25 élèves		23 élèves			27 élèves		

Un nouvel élève a été inscrit dans la classe CE2-CM1-CM2 de Mme Dumont le 13 mars 2023.

Prévision d'effectifs à la rentrée 2023-2024 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	13	15	14	19	7	14	10
39 élèves en maternelle			64 élèves en élémentaire				
Total : 103 élèves							

A ce jour, nous constatons que les effectifs sont constants pour la rentrée 2023-2024.

Cependant, Mme DUMONT et la mairie sont attentives à l'éventuelle évolution des effectifs car de nouveaux logements sont en cours d'acquisition.

II - BILAN DES EXERCICES DE SECURITE

- PPMS : (plan particulier de mise en sécurité)

Il est obligatoire pour les écoles d'avoir en sa possession :

- un PPMS « Risques Majeurs »
- un PPMS « Attentats-Intrusions »

La directrice a mis à jour ces documents. Chaque PPMS possède des plans de l'école précis et des solutions d'évacuation adaptées.

L'école est tenue d'organiser plusieurs exercices par an dans le cadre de ces PPMS.

Les enseignantes ont effectué un exercice PPMS Attentats Intrusion le 20 janvier 2023.

- Exercice incendie :

Un exercice d'évacuation incendie sera organisé sur le temps de la pause méridienne avant les vacances d'avril de manière à ce que les agents communaux puissent s'exercer à ce type d'évacuation.

Les enfants ne seront pas informés de cet exercice.

III – PROJETS

De toutes les classes :

-Après-midi de Noël : les enfants ont pu partager un goûter au sein des classes grâce à la participation des parents. Le Père Noël a visité chaque classe et a distribué des cadeaux aux enfants.

Merci au Sou des Ecoles et à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cet après-midi !

-Gymnastique : l'école a bénéficié du gros matériel de gymnastique du 16 au 27 janvier 2023. Merci à la mairie de nous avoir laissé la salle des fêtes et de s'être occupée du transport du matériel.

-Carnaval : le 9 mars, les enfants, les enseignantes et les agents se sont déguisés pour le carnaval de l'école. Les enfants ont pu partager un goûter dans chaque classe après avoir dansé au son de l'accordéon de madame la Directrice. Nous remercions de nouveau les parents !

-Projet « Brésil en fête » : un intervenant musique, dumiste, M. AMET Nicolas, va intervenir auprès des élèves à raison de 10 séances de février à juin 2023 (séances de 45 minutes pour chaque classe) tous les 15 jours afin de se perfectionner en chant et de s'initier à la musique brésilienne.

En complément, un danseur, M. OSEI Barima, interviendra à partir du 16 mars auprès des 4 classes sur 8 séances (une heure par classe) pour créer une chorégraphie.

Un explicatif du déroulement et du projet sera donné aux parents ultérieurement.

Une restitution du travail sera présentée lors de la fête de l'école le 3 juin 2023 au matin.

Ces interventions seront financées par la Communauté de Communes de Rumilly (2520 euros) et complétées par le Sou des écoles (1125 euros).

Les élèves des classes PS-MS, GS-CP et CP-CE1-CE2 :

-Ecole et cinéma : les enseignantes ont inscrit leur classe au dispositif école et cinéma.

Le 21 février, les PS-MS ont visionné La petite taupe (4 courts métrages) de Zdeněk Miler et le 20 février, les GS-CP/CP-CE1-CE2 Cadet d'eau douce de Buster Keaton.

Coût : billetterie (2,50 euros par élève) et transports (63 euros par transport) financés par le Sou des écoles.

Classe de PS-MS :

-Quai des Arts : le 19 janvier, les élèves ont assisté à un spectacle de théâtre d'ombres : L'épopée d'un pois.

Compagnie La Rotule

Coût : billetterie (5 euros par élève) et transport (63 euros) financés par le Sou des écoles.

Classe de CP-CE1-CE2 :

-Le 3 mars, les enfants ont confectionné un petit déjeuner américain et ont accueilli dans leur classe un papa d'élève américain, M. Danneker, qui leur a présenté les Etats-Unis. Les enfants ont été très attentifs et intéressés.

Elèves de CE2-CM1-CM2 :

-Le 28 février, des lycéens du lycée de l'Albanais, référents du harcèlement scolaire, appelés les Sentinelles, sont venus en classe animer deux ateliers : une pièce de théâtre et divers jeux ont été proposés. Les temps d'échanges tout au long de la matinée ont été d'une grande richesse pour les élèves.

ACTIVITES USEP

-Golf (élèves CE2/CM1/CM2) : la classe a bénéficié du prêt de matériel à la 2^{ème} période.

-Escrime (élèves CE2/CM1/CM2)

La classe bénéficie du prêt de matériel depuis le 20 février.

LIAISON ECOLE MAIRIE

Six délégués de classe (2 par classe du CP au CM2) ont été élus au sein de l'école. Une rencontre « officielle » avec Mme le Maire et des conseillers municipaux s'est organisée le 2 décembre à la mairie de manière à ce que les élèves exposent leurs demandes et s'impliquent concrètement dans la vie de l'école.

Une 2^{ème} réunion a été programmée le vendredi 27 janvier afin de poursuivre cette collaboration et de finaliser des projets à court terme. L'agent technique, Clément, était présent pour entendre les enfants et réajuster leurs idées. Par exemple, des porte-manteaux sont déjà installés sur la « cabane à vélos ».

IV – PERISCOLAIRE

Il y a de plus en plus d'enfants en garderie et à la cantine, la fréquentation est en hausse.

Cela engendre beaucoup de bruit.

De plus, l'espace dédié à la garderie est trop exigü compte tenu du nombre d'enfants.

La garderie n'a pas vocation à assurer une aide aux devoirs, les agents assurent une surveillance.

La mairie s'engage à réfléchir à une solution en concertation avec l'équipe éducative, les élus souhaitant éviter l'inscription obligatoire à la garderie.

V – BILAN DU COMPTE DE L'ECOLE (USEP MOYE)

Solde : 2385,03 euros

Dernières dépenses : achats pour les classes, matériel de rangement pour l'école, contrats MAE

VI – SOU DES ECOLES

Point financier au 13-03-23 :

ACTIONS	BENEFICES
Vente de viennoiseries (2 vendredis)	109,52
Buvette au marché du 21/10/2022	96,76
Vente de crêpes au marché (4 vendredis)	264,12
Soirée DJ MATAFAN	2789,78
Noël Made in Moye (avec subvention Comité)	544,05
Chasseurs : vente de produits locaux + Tombola	931,64
Téléthon : vente de gâteaux	51
Vente à emporter : Choucroute-Tartiflette	330,46
Vente de sapins	297
Grilles de Noël et galettes	775,70
Vente de calendriers et sacs	281,95
Vente de fleurs	359,01
Vente de pizzas (3 vendredis)	618
TOTAL au 13-03-23	7448,99

	DEPENSES
Transports (train, car)	479,20
Billetteries (animations, musée, cinéma)	820,50
Spectacle Planète Mômes	629,40
Noël : achat de livres + cadeaux pour les classes	305,45
TOTAL	2234,55
Dépenses fonctionnement du Sou	287,92

Liste des évènements à venir :

- 17 mars : buvette et crêpes au marché
- 18 mars : nettoyage de printemps (buvette / restauration)
- 25 mars : soirée dansante / tirage tombola
- 7 avril : distribution pizzas
- 7 avril : distribution des chocolats de pâques
- 30 avril : repas à la Moyère
- 3 juin : spectacle et fête de l'école
- 16 juin : marché (crêpes)
- 17 ou 18 Mars : Brocante à confirmer

Nous serons absents aux marchés du mois d'avril et mai.

Les présents du conseil d'école remercient vivement le Sou des Ecoles pour leur investissement.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Certains enfants se font embêter par d'autres pendant le temps de midi. Comment est organisée la surveillance des élèves entre 11h30 et 13h20 ?

Deux personnes sont présentes constamment dans la cour et en salle de restauration. Si des parents constatent un problème avec leur enfant, il faut directement en faire part au personnel municipal sans attendre.

L'équipe est formée pour apprendre à gérer les conflits.

Sur le temps de cantine, plusieurs familles font remarquer qu'un agent a tendance à crier. Certains enfants, particulièrement les garçons, ressentent de l'injustice face aux remarques des agents. Ils savent qu'ils vont se faire crier dessus. Ils n'apprécient plus ce moment.

Madame le maire prend en compte cette remarque et aura prochainement l'occasion d'en parler aux agents lors d'entretiens individuels ou de réunion d'équipe.

L'équipe éducative (enseignantes et agents du périscolaire) apprécie l'utilisation du local à vélo.

Le troisième Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 6 juin 2023 à 18 h30.

La séance est levée à 19 heures 42.

La directrice, Mme DUMONT

La secrétaire de séance, Mme GOTTI